



## LETTRE D'INFORMATION NOVEMBRE 2016

L'assemblée générale s'est déroulée le Mercredi 26 Octobre dernier

**"Mobilisez-vous" au sein de votre association !...**

L'A.C.D tiendra un stand à la foire d'automne à Alp'expo du 04 au 14 Novembre. Une permanence sera tenue tous les matins au bureau et sur notre stand à Alp'expo les après-midi. Venez nous rendre visite, avec vos amis...



Nous serons également présents à VIF, les 21 et 22 janvier 2017 pour la "Bourse d'échange de pièces détachées de véhicules anciens"

### Evènement !!! L'A.C.D organise un LOTO

**"Le l'Auto" de l'Automobile Club Dauphinois !**

Le 10 février 2017... à la salle des fêtes d'Eybens ! Venez nombreux, accompagnés de vos amis, pour passer une soirée conviviale et réservez, dès à présent, **"Vos Cartons"**

### "Challenge Parrainage"

Chaque adhérent qui parrainera 5 nouveaux adhérents (Club, Premium, Gold) gagnera un Bon d'Achat, à l'A.C.D, d'un montant de 150 €\*.

Challenge organisé jusqu'au 31 Décembre 2017

\* L'A.C.D se réserve le droit, s'il s'agit d'un stage de récupération de points, de choisir une date où des places seront disponibles...

### Pensez à faire "le point" ... sur votre permis de conduire !!!

Stages de sensibilisation à la sécurité routière

Il reste deux sessions en 2016 : 16 et 17 Nov et 14 et 15 Déc

Calendrier des stages 2017 :

18 et 19 janvier - 20 et 21 février - 17 et 18 mars - 12 et 13 avril - 15 et 16 mai - 19 et 20 juin - 26 et 27 juillet - 30 et 31 août - 20 et 21 septembre - 18 et 19 octobre - 22 et 23 novembre - 18 et 19 décembre



**SAUVEZ VOTRE PERMIS**  
AVEC LE STAGE DE  
RÉCUPÉRATION DE POINTS



RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTION  
Automobile Club Dauphinois  
107, rue des Ailes 38100 Grenoble  
Tél. 04 38 49 81 90  
info@ac38.org

## Nouveau !

Le premier stage de remise à niveau du Code de la Route a eu lieu le **Vendredi 21 Octobre** dernier et les participants ont bien apprécié cette "piqûre de rappel injectée" par un formateur diplômé BAFM. D'autres suivront (voir dates sur notre site [www.ac38.org](http://www.ac38.org))



## Notre avis sur la circulation dans l'agglomération, les chantiers se multiplient !

**Banalisation du 30 km/h dans les communes de l'agglomération :** L'ACD a fait appel de cette décision devant le Tribunal Administratif. Concrètement nous ne voyons rien changer, il n'y a que le maire dont les amis ne passent plus la 3<sup>e</sup>. Il y a toujours des ralentisseurs, la synchronisation des feux n'a pas changé, aux rares radars pédagogiques suivront bien sur des tirelires.

**Cœur de Ville piétons :** Un appel a été fait par le Groupe Métropolitain, participez à l'enquête en mairie.

**Autoroutes à vélos :** Là, c'est une association de commerçants qui a fait appel.

**Feux rouges sur les bretelles d'accès de la rocade :** Posés en catimini.

**Pastilles écolos :** Injustes et stupides, on va prendre la grosse berline diesel familiale plutôt que la 2<sup>e</sup> petite voiture citadine ou la moto !

**Tarification en hausse des parkings à Grenoble :** Seulement 7000 votants, contre majoritairement.

**Faites nous connaître votre avis par mail, consultez notre revue de presse, faites adhérer vos proches à l'ACD, plus nous serons nombreux et plus nous pourrons vous défendre !**

## Le Partenaire du mois... Feu Vert Comboire 38130



La chaîne Feu Vert commercialise nationalement une prestation pour vous aider à vendre votre véhicule, en faisant un diagnostic administratif et technique que vous pouvez présenter à vos potentiels acquéreurs assujetti d'une garantie optionnelle de 3 ou 6 mois.

Il nous est apparu intéressant localement avec le magasin de Comboire, de vous faire bénéficier d'une possibilité complémentaire, quand vous souhaitez acheter un véhicule. Vous dénicher l'objet convoité, vous donnez RDV au vendeur sur le Parking de Feu Vert Comboire, vous téléphonez à Feu Vert (04 76 22 90 00) pour les avertir (prévoir 24h) et moyennant 30 €, ils vous réalisent la même prestation mais sans les garanties. Si vous êtes vendeur vous pouvez leur demander la prestation nationale... ou inciter votre vendeur à le faire. Vous pouvez aussi proposer une adhésion à l'ACD à votre acheteur pour qu'il bénéficie de la garantie dépannage et rapatriement à domicile en complément de son assurance et de la protection juridique avec nos experts et avocats indépendants.

